



GUIDE RAPIDE DE SUBVENTION A L'INFRASTRUCTURE



Bienvenue dans le guide rapide de la subvention à l'infrastructure

Dans ce guide, vous trouverez des informations sur qui peut postuler, quand et comment, et sur quoi vous pouvez postuler.

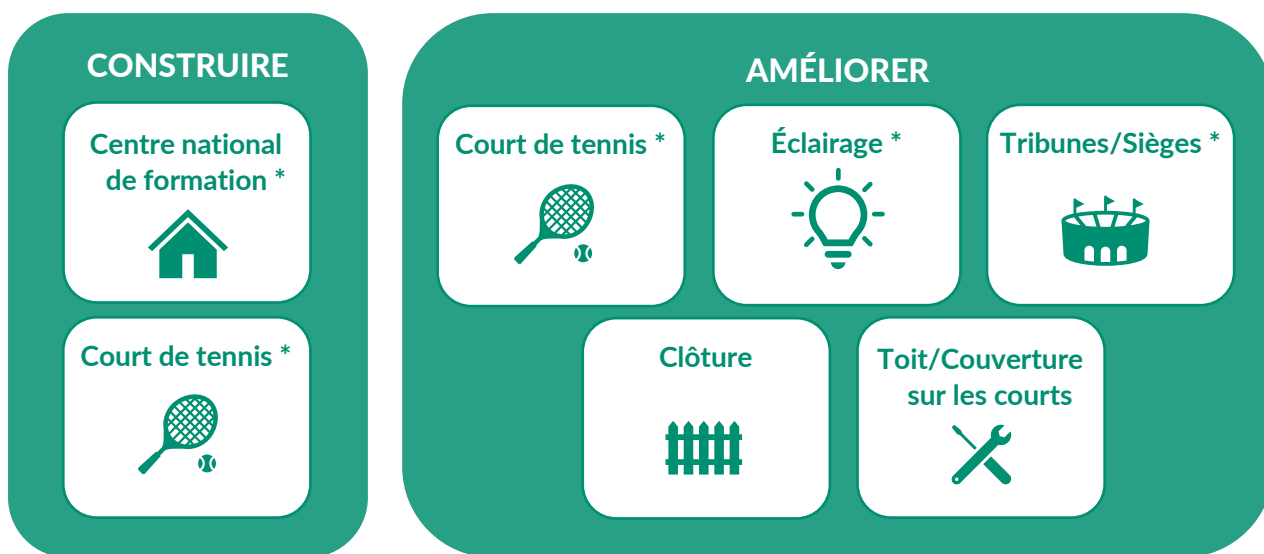
QUI PEUT POSTULER ?

- Les associations nationales (NA) membres de l'ITF de Tier 1, 2 et 3 qui répondent aux critères du projet de ce guide rapide. Pour voir votre statut de niveau, [veuillez cliquer ici](#) et consulter les critères d'éligibilité au développement de l'ITF.
- Vous devez être en règle avec l'ITF et votre association régionale (RA).
- Tous les frais d'inscription applicables à l'ITF et à l'association régionale doivent avoir été payés.
- Vous devez développer activement le tennis avec l'ITF et votre RA.
- Vous devez soutenir ITF2024+4 et vous engager auprès de l'ITF et de votre RA en assistant aux assemblées générales annuelles et aux réunions régionales.

QUAND PUIS-JE POSTULER ?

- Vous pouvez postuler tout au long de l'année - il n'y a pas de date limite pour les candidatures.

À QUOI PUIS-JE DEMANDER ?



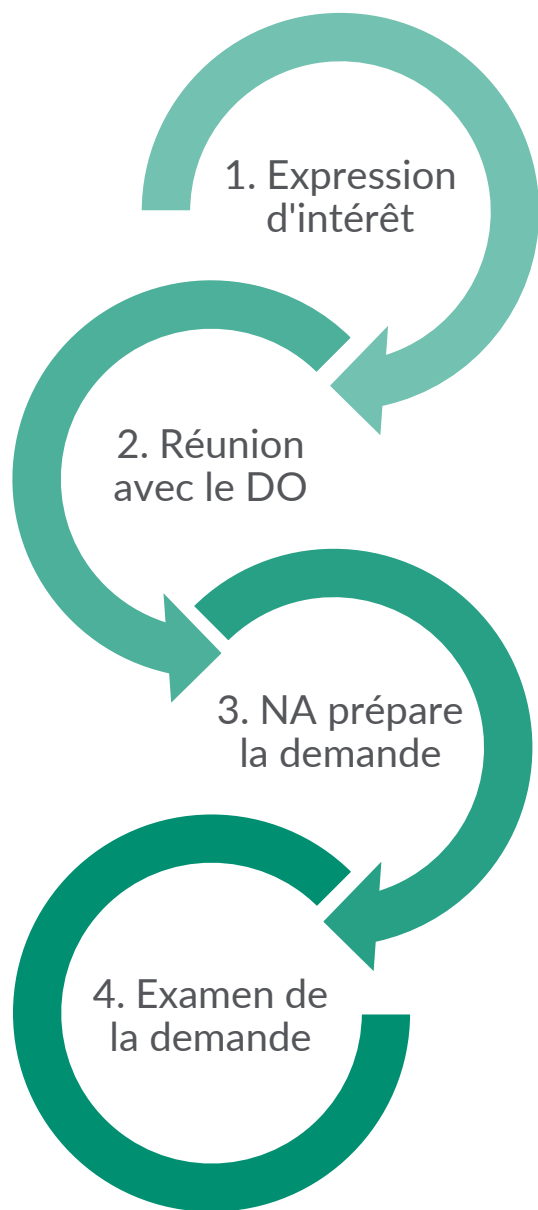
* Vous pouvez également postuler pour construire/rénover des clubhouses, des vestiaires, des dortoirs, des restaurants, des gymnases mais la priorité sera donnée aux éléments marqués d'un *. La subvention maximale disponible pour tous les projets est de 50 000 USD.

Critères du projet

- Doit être une priorité pour la nation et la région pour soutenir le développement du tennis.
- NA doit détenir un bail à long terme (minimum 15 ans) ou bien possède les courts/les installations.
- Le coût des équipements sportifs personnel et les revenus (personnel, entraîneurs) ne sont pas éligibles au financement.
- Seuls les projets financés conjointement sont éligibles pour un financement - vous devez rechercher un financement supplémentaire pour soutenir le projet, cela peut inclure un financement de : gouvernement, Comité national olympique et/ou sponsors locaux.
- Nous ne pouvons pas approuver de subventions pour des travaux qui ont déjà eu lieu ou seront achevés pendant l'examen de votre candidature.

COMMENT FAIRE UNE APPLICATION

Les candidatures seront évaluées par le Panel ITF Facility Grant (« le Panel »). Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes du processus de candidature.



EXPRESSION D'INTÉRÊT

Veillez contacter votre responsable de développement ITF (« DO ») pour confirmer que vous êtes intéressé à postuler pour une subvention d'installation.

RÉUNION AVEC VOTRE DO

Votre DO vous contactera ensuite pour organiser un premier appel afin de discuter de votre projet, parcourir le formulaire de candidature que vous devrez remplir et répondre à toutes vos questions.

NA PREPARE LA DEMANDE

Une fois que vous avez préparé toute la documentation nécessaire pour soumettre une candidature réussie (formulaire de candidature, pièces justificatives, sources de financement sécurisées), veuillez contacter votre DO, qui vous enverra un lien vers le formulaire de candidature officiel. Veuillez noter que nous ne pouvons accepter que les candidatures en ligne dûment remplies.

EXAMEN DE LA DEMANDE

Une fois votre candidature soumise avec succès, l'ITF et le Panel évalueront votre candidature et vous contacteront dès qu'une décision aura été prise.

RÉSULTATS POSSIBLES

Récompense - une offre de subvention dans le cadre d'un accord ITF, sous réserve que le projet démarre dans les trois mois suivant l'attribution et soit achevé dans les 18 mois suivant la date de début. Vous devrez également placer une plaque sur le site pour montrer que l'ITF a financé la construction/rénovation de votre site. Les paiements seront échelonnés sur la durée du projet, comme indiqué dans la lettre d'attribution.

L'ITF a des normes relatives à la lutte contre la corruption, la lutte contre l'esclavage et la prévention de la traite des êtres humains. La lettre d'attribution fournira de plus amples détails sur la conformité et la diligence raisonnable de l'ITF à cet égard.

Approuvé en principe - le projet est soutenu en principe et sous réserve que le candidat soumette les informations supplémentaires demandées par le jury, la candidature sera réexaminée.

Rejet - le projet n'est pas soutenu pour des raisons spécifiques liées aux critères du programme.

COMMENT VOTRE DEMANDE SERA-T-ELLE ÉVALUÉE ?

IMPACT

Pourquoi votre projet est-il nécessaire ?

- Une candidature solide indiquera pourquoi le projet est nécessaire et fournira des preuves à l'appui.
- Preuve de la demande locale pour que votre projet se réalise.
- Preuve du soutien de votre conseil des sports, de votre autorité locale ou de votre gouvernement.

N'oubliez pas que la raison pour laquelle il est nécessaire doit correspondre directement à la stratégie de l'ITF - augmenter le nombre et le niveau des joueurs dans le monde.

Quelle différence votre projet fera-t-il ?

- Les projets doivent contribuer à la croissance de la participation au tennis, offrir des opportunités de formation et être utilisés pour accueillir des tournois nationaux, régionaux et internationaux.
- L'ITF veut financer des projets d'installations qui offrent un avantage évident à la croissance du jeu.

LIVRAISON

Comment allez-vous concrétiser votre projet ?

- Vous devez fournir un plan de projet détaillé afin que nous ayons une image claire de ce qui va se passer et l'assurance que tout a été soigneusement planifié.
- Le niveau de détail que vous devez fournir variera en fonction de la complexité du projet.
- Les plans de projet doivent inclure une stratégie d'approvisionnement, un mécanisme de livraison et un plan de gestion des risques pour assurer une livraison réussie.

DURABILITÉ

Que se passe-t-il une fois que vous avez terminé votre projet à l'infrastructure ?

- Vous devez montrer comment l'installation sera gérée, y compris un plan d'affaires viable démontrant l'efficacité opérationnelle et une disposition de durabilité.
- Comment comptez-vous générer des revenus suffisants pour assurer le fonctionnement et l'entretien de l'installation pendant les années à venir ?



NOUS CONTACTER

Si vous avez des questions, veuillez contacter votre responsable de développement ITF respectif :

- Cesar Kist (Amérique du Sud)
- John Goede (Caraïbes)
- Cecilia Ancalmo (Amérique centrale)
- Vitor Cabral (Europe)
- Amine Ben Makhlouf (Afrique de l'Ouest et du Nord)
- Thierry Ntwali (Afrique orientale et centrale)
- Tapiwa Masunga (Afrique australe)
- Amir Borghei (Asie occidentale et centrale)
- Jonathan Stubbs (Asie du Sud, du Sud-Est et de l'Est)
- Pairin Panjasilpa (Océanie Pacifique)